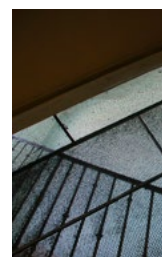
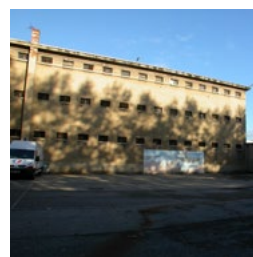
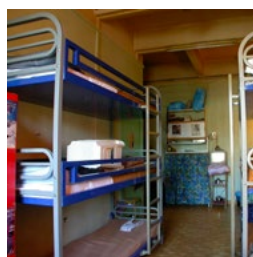
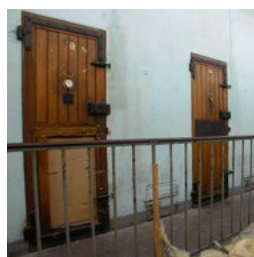


dossier de presse **Montluc** **en questions** un projet de Ruedi et Vera Baur **16 juin 2017** séminaire, installation, exposition...



Le Mémorial National de la prison de Montluc

Prison jusqu'en 2009, Montluc devient un mémorial en 2010, suite à l'abandon des lieux par l'administration pénitentiaire. Sept ans plus tard, près de 25 000 visiteurs dont la moitié de scolaires visitent annuellement ce site.

Ce mémorial figure sur la liste des Hauts-Lieux de la mémoire combattante du ministère de la défense et est géré par la direction de la mémoire du patrimoine et des archives et par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Si la plupart des bâtiments sont préservés, l'histoire complexe du lieu n'apparaît pas directement au visiteur et demande à être expliquée à la fois par des visites commentées et par des supports écrits.

Dans cette optique, une muséographie légère a été installée en 2010 et permet d'évoquer la prison sous occupation allemande. Décision a été prise en 2016 de confier la mission au designer Ruedi Baur et à la sociologue Vera Baur de Civic city de nous donner à la fois leur vision du site, le sentiment qu'il leur inspire mais également des propositions graphiques pour mieux éclairer l'histoire de Montluc et contribuer efficacement à la réflexion sur la patrimonialisation et les aménagements du site. Ce nouvel échange permettra de conforter cette réflexion et de préparer l'avenir du site.



Programme du séminaire :

Vendredi 16 juin

09h00 – 9h30 :

accueil du public, visite de la prison, présentation de l'installation 1500 questions à l'histoire de la prison de Montluc, mise en espace pour l'occasion dans la cour des hommes.

09h30 – 9h45 :

Ouverture du Séminaire par Philippe Rivé, directeur du mémorial de Montluc.

09h45 – 10h05 :

Un artiste pour parler des prisons : Bernard Bolze de Prison Insider.

10h10 – 10h50 :

Présentation des travaux « Montluc en questions », une méthode pour partager un sujet complexe.

« La baraque aux Juifs », présentation des travaux des étudiants de Bachelor de la HEAD – Genève, encadrés par Ruedi Baur et Alban Thomas. « Le chemin de ronde », présentation de l'exposition et du projet par Ruedi Baur. Propositions pour un mémorial, bilan d'une année de recherche par Ruedi et Vera Baur.

10h50 – 12h30 :

interventions d'une vingtaine de minutes de divers intervenants encore en cours de

définition dont : Antoine Grande, Directeur du Mémorial du Mont Valérien à Suresnes ; Marie Josée Moundzain, philosophe et écrivain, directrice de recherche au CNRS ; Jean Pierre Greff, directeur de la HEAD – Genève, Marie Rameau, photographe.

12h30 – 14h00 :

Repas sur place.

14h00 – 16h00 :

Échanges.

16h00 – 16h30 :

Conférence de presse.

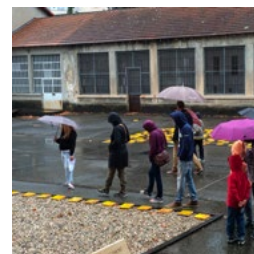
16h30 – 17h00 :

Présentation de l'exposition de la HEAD – Genève sur la baraque aux Juifs et le chemin de ronde.

100 questions extraites de l'installation de Ruedi et Vera Baur serviront de fil conducteur au séminaire :

1. Quelle est la fonction civique d'un mémorial ?
2. Un processus mémoriel passe-t-il forcément par la sanctuarisation d'un lieu ?
3. Que signifie le fait de sanctuariser une prison ?
4. Un mémorial permet-il de raconter la grande histoire à partir d'un site témoin ?
5. L'histoire du lieu permet-elle de mieux faire comprendre celle qui la dépasse ?
6. Le site influe-t-il sur le contenu de l'histoire narrée ?
7. Cette histoire relatée doit-elle se limiter à la seule période retenue ?
8. Peut-on dans ce cas privilégier une mémoire parmi d'autres ?
9. Comment faire coexister les différents thèmes suggérés par le lieu ?
10. Quel est l'intérêt, en un lieu de détention d'évoquer à la fois la barbarie nazie et la décolonisation ?
11. Une prison peut-elle raconter l'évolution d'une société ?
12. Peut-on en un même lieu évoquer la barbarie nazie et l'histoire complexe d'une prison militaire ?
13. Peut-on en ce lieu réfléchir au fait de la détention ?
14. La ritualisation est-elle nécessaire à la mémorisation ?
15. Les mémoriaux ont-ils un rôle dans l'éducation à la citoyenneté ?

16. Comment un lieu symbole peut-il influencer sur le comportement des générations futures ?
17. Comment faire ressentir l'horreur d'une époque passée ?
18. Comment relier passé et présent une fois les témoins disparus ?
19. Comment préserver l'actualité d'un fait historique le temps passant ?
20. Les objets, les lieux de la barbarie d'un temps passé peuvent-ils témoigner ?
21. Comment retranscrire et faire comprendre l'horreur ?
22. Est-ce que la reconstruction d'espaces disparus permet vraiment de s'imaginer ?
23. Peut-on reconstituer à l'identique ou ne vaut-il pas mieux symboliser ce qui était ?
24. Comment redonner vie à une situation ?
25. Quelle est la part d'explications nécessaire ?
26. Quelle est la part de mise en scène ?
27. Combien de silence est nécessaire à la bonne perception ?
28. Un lieu peut-il évoquer à lui seul toute la complexité de l'histoire ?
29. Comment conserver la complexité d'une époque ou celle d'une évolution ?
30. Le parcours d'une visite peut-il permettre de comprendre des évolutions ?
31. Comment témoigner du pire et laisser espérer le meilleur ?
32. Comment juxtaposer le pire et le très grave sans banaliser le second ?
33. Comment raconter cet indicible ?
34. Comment relier ces moments d'histoire

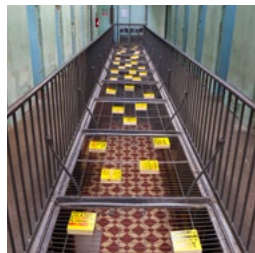


aux comportements racistes actuels ?

35. Comment montrer la diversité de ceux que l'on voulait regrouper sous de mêmes termes ?

36. Comment montrer que l'être humain ne peut, justement pas, être catégorisé ?

37. Comment montrer que toute catégorisation relève déjà du racisme ?

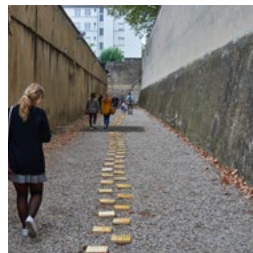


53. Comment conserver ces lieux de mémoire vivants ?

54. Quel rôle peuvent jouer les artistes et autres créateurs en de tels lieux ?

55. Quel rôle doit prendre l'expression temporaire sur ces sites ?

56. Comment mieux relier l'histoire à



38. Comment impliquer le visiteur ?

39. Comment lui montrer qu'il a un rôle à jouer dans l'histoire ?

40. Comment montrer que de simples citoyens peuvent faire changer le cours de l'histoire ?

41. Comment montrer les lentes évolutions qui menèrent au pire ?

42. Comment évoquer les erreurs de la République ?

43. Comment présenter les évolutions lentes, les habitudes ?

44. La mémoire est-elle politique ?

45. Qu'est-ce que la patrimonialisation ?

46. La mémoire peut-elle se passer de témoins ?

47. Un lieu de mémoire doit-il développer une activité d'archivage ?

48. Faut-il mieux relier les lieux de mémoire ?

49. Doit-on confronter les mémoires ?

50. Doit-on développer des politiques mémorielles communes à plusieurs États ?

51. Un lieu de mémoire peut-il devenir un lieu d'observation du devenir démocratique ?

52. Comme prison ce lieu de mémoire peut-il aussi traiter de l'enfermement contemporain ?

l'actualité du monde ?

57. Un lieu de détention peut-il être considéré comme un lieu d'apprentissage de la démocratie ?

58. Au-delà de la mémorisation quel rôle pourrait jouer le site de Montluc ?

59. Les Mémoriaux ont-ils un rôle dans l'éducation à la citoyenneté ?

60. Peut-on célébrer l'abolition de la peine capitale depuis un lieu de mémoire comme la prison de Montluc ?

61. Comment dire qu'ici furent rassemblés des êtres humains pour les exterminer ?

62. Comment dire que ces êtres humains constituaient une part de notre société ?

63. Comment faire ressentir le manque qu'ils constituent individuellement et collectivement ?

64. Comment montrer l'indifférence inacceptable des uns, les dénonciations d'autres mais aussi les entraides au péril de leur vie d'autres encore ?

65. Comment raconter les milliers d'histoires individuelles et celles simultanées du mécanisme indifférencié de la barbarie raciste ?

66. Comment relier le pire, cette tentative d'extermination, au racisme au quotidien, sans

en réduire la dimension commémorative ?

67. Comment ne pas simplifier l'histoire ?

68. Comment le faire en ce temps où les catégories dominent à nouveau notre pensée ?

69. Comment relater parallèlement l'enfermement de résistants et celui de populations destinées à être exterminées ?

70. Quels rôles prendront le film et l'enregistrement des voix des témoins par rapport à la perception de cette histoire ?

71. Comment passer des récits historiques à ceux, plus personnels, des moments particuliers ?

72. Comment montrer la force de vie qui prit le dessus sur la barbarie ?

73. Comment montrer que toute démocratie peut basculer vers « la barbarie » ?

74. L'utilité d'un tel lieu ne serait-il pas de réfléchir sur l'avenir ?

75. Comment relier cette histoire multiple à celle de ceux qui, aujourd'hui, subissent l'enfermement ?

76. Un tel lieu de mémoire ne doit-il pas aussi relater l'actualité de l'enfermement ?

80. Comment dire le froid, la peur, la méfiance, la soumission, l'intime, mais aussi la révolte et l'entraide ?

81. Comment dire les cas particuliers et l'histoire dans son ensemble ?

82. Comment rendre compte de la juxtaposition de situations chacune différentes ?

83. Comment permettre la juxtaposition des horreurs sans que l'une n'efface l'autre ? Sans que l'une n'atténue l'autre ?

84. Comment montrer la barbarie ?

85. Comment faire comprendre les basculements progressifs qui mènent à la barbarie ?

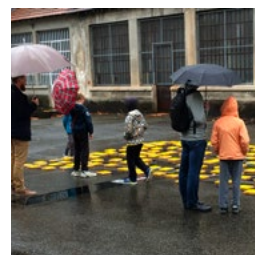
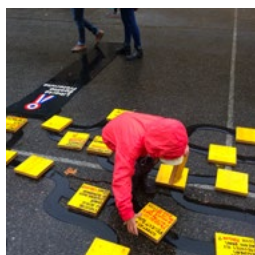
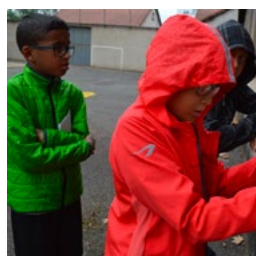
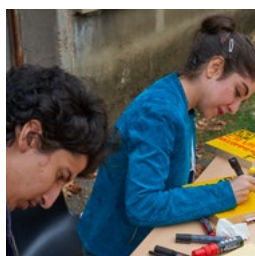
86. Comment faire ressentir les perversions quotidiennes et la banalité sadique présentes dans de ce type de lieu ?

87. Comment relater les injustices, le racisme de l'État ?

88. Comment relier l'explicable à l'inexplicable ?

89. Comment est-il possible que certains ne puissent pas voir l'évidence de la répétition ?

90. Peut-on excuser celui qui soutient les voies



77. Comment ne pas oublier le non-exceptionnel ?

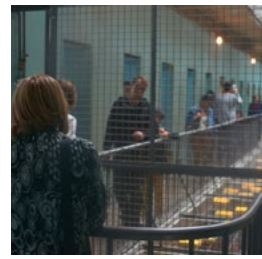
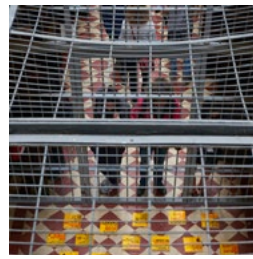
78. Comment parler de l'enfermement ?

79. Comment faire ressentir le temps clos, le désespoir et l'espoir, la résistance et la souffrance ?

menant à la barbarie ?

91. N'apprend-on jamais de l'histoire ?

92. Comment éviter que le pire ne se reproduise maintenant que les témoins directs s'éteignent



et le fascisme renaît ?

93. La prison de Montluc peut-elle témoigner de la fragilité de la démocratie ?

94. La prison de Montluc peut-elle expliquer ce qu'est une démocratie ?

95. La prison de Montluc peut-elle témoigner des devoirs de la République ?

96. La prison de Montluc peut-elle montrer l'importance de la lutte contre toutes formes de racisme ?

97. La prison de Montluc peut-elle sensibiliser à la nécessité de veiller à ce que chacune des lois de la République ne puisse être détournée à des fins antidémocratiques ?

98. Quel est le rôle de l'écriture officielle de l'histoire comme un mode de jugement ?

99. Un mémorial joue-t-il le rôle d'une justice symbolique ?

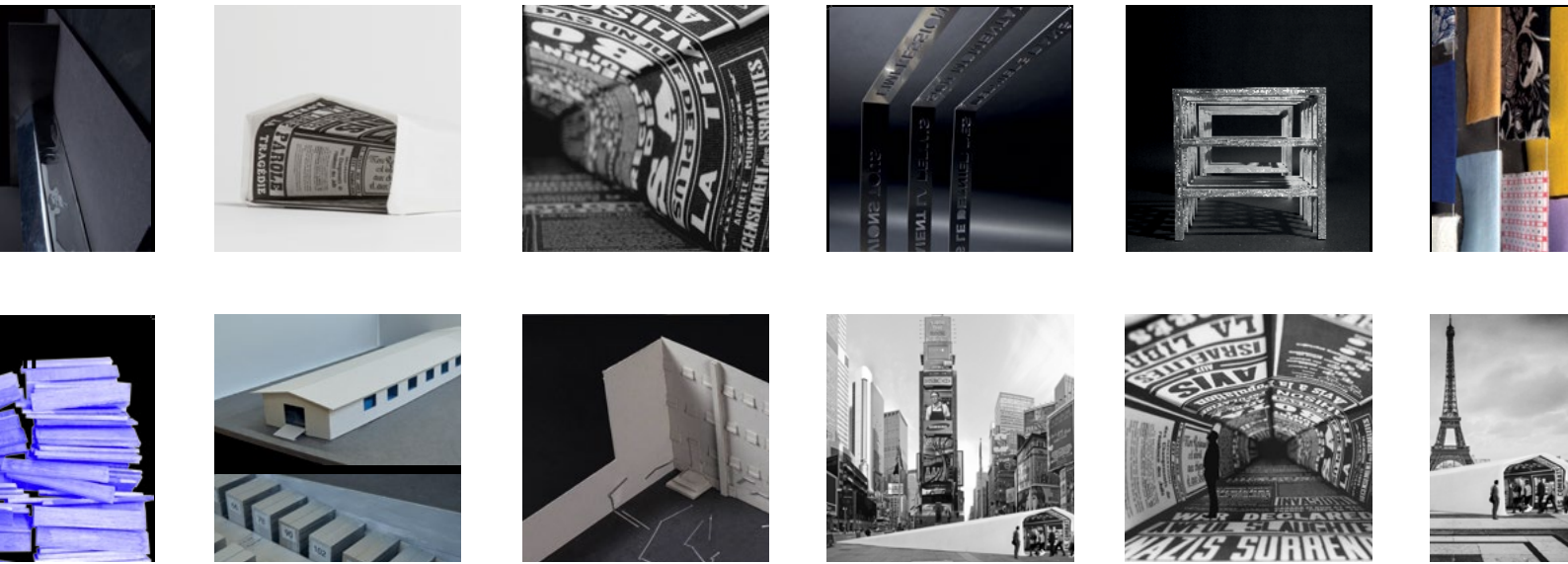
Une installation de 1500 questions à l'histoire de la prison de Montluc

Dans le cadre de la résidence artistique impulsée par l'association Les Ouvriers qualifiés et le Mémorial National de la Prison de Montluc, le designer Ruedi Baur et la sociologue Vera Baur de l'association Civic city ont rassemblé et écrit 1500 questions sur l'histoire et le devenir du site de la Prison de

Montluc. Ces questions ont été calligraphiées par Afrouz Razavi et Eddy Terki sur des petits supports en bois qui ont été installés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2016 dans l'espace de ce lieu. L'exposition est prolongée jusqu'en décembre 2016. L'ensemble de ces interrogations permet de revisiter les mémoires multiples de cette prison militaire et civile sur toute la durée de son fonctionnement entre 1921 et 2009. A l'occasion de la rencontre du 16 juin, les questions seront réinstallées dans la cour des hommes.

Un projet participatif : Tout le temps de l'exposition 2016 et notamment pendant les journées du Patrimoine, des questions du public pouvaient être ajoutées à l'ensemble réuni par Vera et Ruedi Baur. Elles étaient alors calligraphiées et venaient compléter l'installation. Depuis lors, il est possible de continuer le questionnement via le site dédié <http://civic-city.org.montluc>.

L'ensemble constitue une réflexion sur la transmission de l'histoire d'un lieu de mémoire complexe, l'amorce d'un processus de mémoire collectif. Le site dédié permet également de retrouver des images de l'installation, de consulter les archives en processus et d'apporter des réponses multiples à certaines des questions.



Une exposition

Les étudiants de la HEAD – Genève encadrés par Alban Thomas et Ruedi Baur ont travaillé simultanément sur la question de la baraque aux juifs et sur le chemin de ronde comme espace muséographique temporaire. Les étudiants du bachelor communication visuelle de la HEAD – Genève présenteront une série de maquettes qui donnent à voir les différentes possibilités de marquer l'espace de la baraque aux juifs qui fut le principal lieu d'enfermement des personnes destinées à être soit fusillées, soit envoyées vers les camps durant le temps où la prison de Montluc fut entre les mains de la Wehrmacht.

Les étudiants de Master Design Espace ont pour leur part imaginé une exposition sur le thème de l'incarcération dans le chemin de ronde. Exposition donc à ciel ouvert. Ceci pour analyser la capacité de monstration du lieu.

Les étudiants HEAD – Genève : Bachelor Communication

Excoffier Emilie Hunziker Léa Schaefer
Manon Kim Nayon Simon Doris André
Océane Bressoud Sulliane Ferreira Barreiras
Catia Gilbert Clara McKinley Claire Fauriel
Sarah Lepineau Juliette Türk Seda Romain
Graille Isaline Rogg Correia Cindy Currat
Christelle Planche Nausicaa Bächtold Maël
Caloz Kristel Emery Shadya Han Soojin
Pinto Alexandra.

Master espace et communication

Bily Capucine Cnockaert Jean-Marc Diaz
Clément Hajj Rita Hemmerijckx Nina
Johnsen Melina Kiyota Naoyuki Lafarge
Blanche Manhes Laure Milesi Alicja Nava
Aline Norén Marianne Pizzini Eleonora
Puapoomcharoen Pichaya Tseng Shih-Hua
Vaillant Mama.

L'histoire de la prison de Montluc en questions :

1918-1921 : Mise en place de la prison militaire.

1. Pourquoi a-t-on eu besoin d'une prison militaire à la fin de la première guerre mondiale ?
2. Si une large majorité (67%) des prévenus des tribunaux militaires sont jugés pour désertion durant la première guerre mondiale, la prison de Montluc fut-elle conçue pour accueillir ceux qui « ne voulaient pas la faire » ?

Octobre 1921 : Les premiers détenus sont des étudiants chinois.

1. Est-ce le nombre de manifestants (104) ou leur origine qui motiva la décision de les placer dans la prison militaire de Montluc ?
2. Peut-on considérer que la prison de Montluc fut une étape de la révolution chinoise ?

1921-1926 : Une prison militaire en temps de paix.

1. Pourquoi 3526 détenus se trouvaient-ils

encore dans les 21 prisons militaires françaises en 1921 ?

2. Les militaires français enfermés à Montluc agissaient-ils aussi à l'étranger ou dans les colonies ?

3. Qu'est-ce qui changea véritablement pour les détenus de Montluc lorsque la prison devint prison civile ?

1926-1932 : Une prison civile de la 3^e République.

1. Quel rôle jouait à cette époque la prison de Montluc par rapport aux autres prisons de Lyon d'une capacité supérieure ?
2. Les prisonniers de Montluc travaillaient-ils à cette époque dans la prison pour des entreprises ?

1932-1938 : Une prison désaffectée à vendre.

1. Pourquoi la prison de Montluc, encore presque neuve, est-elle désaffectée dès 1932 ?
2. L'armée avait-elle pour mission de vendre la prison de Montluc et les terrains militaires environnants ?
3. Pourquoi la prison ne fut-elle finalement pas détruite ?

1938-1939 : Communistes enfermés à Montluc pour raisons politiques.

1. La sûreté intérieure et extérieure de l'État fut prétextée pour arrêter les communistes et

pourquoi pas pour ceux qui soutenaient les régimes nazis et fascistes ?

2. Que risque la démocratie quand elle abuse de lois d'exception ?

3. Les communistes arrêtés par Daladier furent-ils libérés avant la mise en place du régime de Vichy ou leur furent-ils livrés ?

1940-43 : Une prison de la politique raciste de Vichy.

1. Comment s'effectua le passage de pouvoir de la prison au moment de l'instauration des pleins pouvoirs à Philippe Pétain et de la disparition de la République française remplacée par le régime de Vichy ?

2. Les lois répressives de la Troisième République et notamment les décrets liés à la sûreté de l'État utilisés pour enfermer les communistes permirent-ils en un premier temps à Vichy de mener leur politique d'arrestation ?

3. Peut-on considérer qu'entre 1941 et 1942 existe une véritable dichotomie entre le respect d'apparence de droit pour les «suspects français» et la mise en place de l'inacceptable envers les juifs et les étrangers ?

1943-1944 : Une prison allemande de la Wehrmacht.

1. Comment est-il possible que Montluc fut

durant deux mois simultanément prison de Vichy et prison de la Wehrmacht ?

2. Est-ce possible qu'en moins d'un an et demi près de 10 000 hommes, femmes, enfants furent internés à Montluc ? Combien ont survécu ? Combien ont été exécutés ? Combien furent déportés ?

3. Comment se juxtaposaient les deux fonctions très différentes de Montluc sous mandat de la Gestapo : répression contre les résistants et regroupement des juifs avant la déportation vers les camps d'extermination ?

4. La «baraque aux juifs» symbolise-t-elle le début du chemin vers la déportation et l'extermination d'une partie de la population sur des bases raciales ?

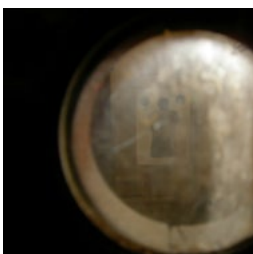
5. Comment la prison de Montluc pouvait-elle contenir parfois plus de onze cents personnes alors qu'elle avait été conçue pour 180 ?

Été 1944 : Une prison libérée.

1. Pourquoi durant l'été 1944 les allemands accélèrent-ils les déportations et exécutions de détenus à Montluc ?

2. Les 567 prisonniers fusillés pendant l'été des massacres auraient-ils été autant de témoins contre la barbarie de Barbie et des hommes de la Gestapo ?

3. La présence du drapeau tricolore de la République sur le toit de la prison de Montluc dix jours avant la libération de Lyon fut-elle un symbole pour la Résistance ?



1944-45 : La prison durant la libération.

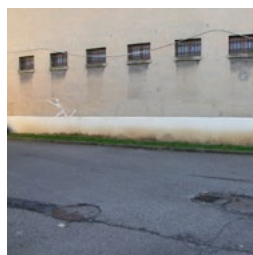
1. A-t-on exécuté dans la cour de la prison de Montluc des miliciens français qui participèrent aux tortures de la Gestapo ?

2. Pour quelles raisons la prison de Montluc fut-elle immédiatement remise en usage à la Libération ?

3. Qui étaient les 500 détenus enfermés à Montluc fin 1944 ?

1946-1958 : Une prison militaire de la IV^e République.

1. Comment la lutte contre le fascisme et le nazisme s'est-elle après-guerre aussi rapidement transformée en une lutte contre le



communisme et la décolonisation ?

2. Les 21 manifestants contre la guerre d'Indochine détenus à Montluc furent-ils jugés par le même tribunal qui continuait de se consacrer aux jugements des militaires allemands de la dernière guerre mondiale ?

1955 : La prison des condamnés à mort de Lyon.

1. Pourquoi fut-il décrété en 1955 que toutes les exécutions capitales devant avoir lieu à Lyon s'effectueraient désormais à la prison Montluc ?

2. Combien de condamnés furent exécutés à Montluc ?

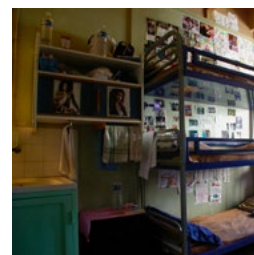
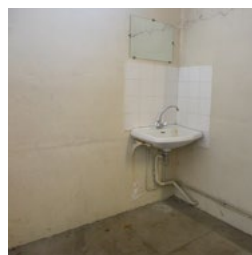
1954-1962 : Une prison militaire durant la guerre d'Algérie.

1. Est-il vrai que le Tribunal permanent des forces armées de Montluc prononça 112 peines de mort sur 90 personnes entre 1954 et 1962 ?

2. Est-il vrai que parmi ces 90 personnes condamnées à mort, 11 d'entre elles ont été guillotines dans l'enceinte de la prison de Montluc entre septembre 1959 et janvier 1961 ?

3. Le commissariat de Lyon fut-il un lieu de torture des algériens ?

4. Pourquoi le travail de mémoire de cette



époque reste-t-il aussi difficile ?

1958-1970 : Une prison militaire de la V^e République.

1. Quand ont-été libérés les derniers prisonniers du FLN ?

2. Qui se trouvait enfermé à Montluc durant la fin des années 60 ?



1970-2009 : Une prison civile de la V^e République.

1. Comment se distinguaient au niveau de l'incarcération les détenus issus de tribunaux militaires et de tribunaux civils en une même prison ?

2. Est-il vrai que certains objecteurs de conscience ont passé durant les années 70 jusqu'à sept ans à la prison de Montluc juste parce qu'ils refusaient de participer à l'armée ?

1981 : Abolition de la peine de mort.

1. Quand eu lieu la dernière exécution à Montluc ?

2. Est-il possible dans une démocratie avancée que l'État exécute ?

1983 : Klaus Barbie détenu à Montluc.

1. Peut-on dire que le procès de Klaus Barbie n'aurait pas eu lieu sans les multiples initiatives de Serge Klarsfeld ?

2. Les premiers procès après la guerre, ceux du milieu des années 50 et ceux plus tardifs se sont-ils passés dans des conditions de jugement identiques ?

3. Est-ce Robert Badinter alors ministre de la Justice qui ordonna en 1983 que Klaus Barbie soit interné symboliquement quelques jours à la prison Montluc ?

4. Fallut-il 4 années pour que le procès de

Klaus Barbie s'organise après son arrestation en 1983 ?

1997-2009 : Une maison d'arrêt pour femmes.

1. Les cellules furent-elles réaménagées pour cette phase de la prison ou était-ce les mêmes cellules dans lesquelles furent enfermées des juives ou militantes du FLN ?

2. L'aile des hommes fut-elle désaffectée lorsque la prison de Montluc devint maison d'arrêt pour femmes ?

2009 : La fermeture de la prison.

2009-2016 : La prison devient un Mémorial.

Infos pratiques

Contacts

4 rue Jeanne Hachette

69003 LYON

Tél : 04.78.53.60.41

www.memorial-montluc.fr

info@memorial-montluc.fr

Accès

Tramway T4 | Arrêt Manufacture-Montluc

Métro ligne D | Arrêt Sans souci

Bus ligne 69 | Arrêt St Philippe

Voiture et vélo, Stationnement devant
le mémorial

Vélo'V Station Hachette, 2 rue Renoir

et Station Université

Jean Moulin, rue du professeur Rollet



mémoire et solidarité



Horaires

Individuels

Du mercredi au samedi 14h00-17h30

Visite guidée les après-midi à 15h30

Juillet et août, ouverture du mardi au samedi

9h00-12h00 et 14h00-17h30

Visite guidée à 10h30 et 15h30

Le site est fermé au public les jours fériés

plan d'accès

